

PRÉFACE

Les cinq cents ans du traité de Fribourg marquent un demi-millénaire de « paix et amitié durable et perpétuelle » entre la France et la Suisse. Ce traité qui n'a jamais été dénoncé ni remplacé, ce qui en fait l'un des plus anciens accords internationaux, fut en son temps un rempart contre de nouveaux affrontements après la bataille de Marignan, un ciment entre les cantons suisses et un gage de stabilité à l'échelle européenne. L'exemplaire du texte conservé par François I^{er} puis ses successeurs est rédigé en latin, celui des Confédérés en allemand; mais c'est en français que ce rapprochement politique, économique et militaire a trouvé à s'épanouir sur le plan culturel, alors même que l'idée d'une Suisse romande n'existait pas encore.

L'émigration de nombreux Français entre la Réforme et la Révolution d'une part, le service étranger de soldats suisses dans l'armée des rois de France d'autre part, ont renforcé une proximité naturelle entre les trois traits d'union que sont le Rhône, les Alpes et le Jura. Ce paysage commun, partagé avec Genève et Neuchâtel situés alors en périphérie du Corps helvétique, fut l'écrin, au tournant du siècle des Lumières, de certaines pages décisives pour

l'installation de nos démocraties modernes. Elles sont signées Jean-Jacques Rousseau, Germaine de Staël, Benjamin Constant.

Au-delà des grands noms et des idées fondamentales qu'ils ont portées, une sensibilité collective s'est progressivement tissée entre les deux pays, à laquelle la littérature apporte un témoignage probant. Les Suisses, reconnus pour leur maniement de la hallebarde, s'initièrent aux armes de la Muse au contact de leurs voisins; les Français trouvèrent régulièrement, auprès de leurs alliés et «bons compères» helvétiques, une terre accueillante pour leurs plus brillants esprits. Même lorsque la création artistique et littéraire devint, au XIXe et au XXe siècle, un instrument de distinction nationale, les références persistantes à un trésor poétique hérité du passé fortifièrent une fraternité culturelle elle aussi perpétuelle.

Le présent ouvrage, initié par des chercheurs suisses et français, vient opportunément rappeler les conséquences de la Paix de Fribourg sur le développement des lettres et des arts. Par une succession d'exemples emblématiques, il exprime la réciprocité - et parfois l'émulation - dans laquelle se sont épaulées la littérature française en Suisse et la littérature suisse en France, à un tel point que leurs frontières s'en sont parfois trouvées suspendues: Blaise Cendrars, qui a donné sa main droite à l'armée française durant la Première Guerre mondiale et sa main gauche à la littérature mondiale, n'était-il pas né Frédéric Louis Sauser dans la ville neuchâteloise de La Chaux-de-Fonds? Jacques Chessex, Philippe Jaccottet, ou Noëlle Revaz ont poursuivi, d'encre et de mots, le colloque de Marianne et d'Helvetia.

PRÉFACE

À l'heure actuelle, la Confédération suisse et la République française soutiennent ces fructueux échanges. La fondation Pro Helvetia accompagne en France des projets d'écriture d'auteurs suisses et le réseau des Alliances françaises permet à des écrivains de l'Hexagone de partir à la rencontre de leurs lecteurs dans toute la Suisse – pas uniquement romande. Le lancement en 2015 du prix «La liste Goncourt – le choix de la Suisse», sélectionné par les étudiants des universités des trois régions linguistiques de Suisse, a également pour ambition d'initier la jeunesse au goût des belles-lettres et perpétuer ainsi la richesse des échanges culturels entre nos deux pays.

Le dialogue culturel fait donc partie intégrante des relations franco-suisses telles qu'elles sont envisagées sur le plan diplomatique et telles que les vivent au quotidien nos compatriotes respectifs. L'imagination créatrice transcende les appartenances nationales, et l'histoire de nos littératures est le reflet du rôle fondamental de la littérature dans la conscience partagée d'une culture francophone.

Anne Paugam Ambassadrice de France en Suisse

Bernardino Regazzoni Ambassadeur de Suisse en France